




<p>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)</p> <p><i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i></p> <p>Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be</p>	<p>VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ </p> <p></p> <p></p>
--	--

Mardi 1 décembre 2020, 9h00

BULLETIN PARTICULES FINES : FIN DE LA PHASE D'INFORMATION

Les concentrations de particules fines sont descendues dans les 3 Régions en-dessous du seuil d'information.

SITUATION ACTUELLE

Les concentrations de particules fines en moyenne glissante sur les dernières 24 heures sont descendues dans les 3 Régions sous le seuil de 50 µg/m³ pour les PM₁₀ et 35 µg/m³ pour les PM_{2.5}.

À 9 heures, les concentrations moyennes de particules fines sur les dernières 24 heures mesurées atteignent des valeurs entre 15 et 35 µg/m³ pour les PM₁₀ et entre 10 et 30 µg/m³ pour les PM_{2.5}.

Les PM₁₀ regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres, les PM_{2.5} celles inférieures à 2.5 micromètres. 50 µg/m³ (PM₁₀) et 35 µg/m³ (PM_{2.5}) sont les seuils à partir desquels la population doit être informée en Belgique.

À 9 heures, les concentrations moyennes de particules fines sur les dernières 24 heures ont été mesurées entre 15 et 35 µg/m³ pour les PM₁₀ et entre 10 et 30 µg/m³ pour les PM_{2.5}.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Aucun dépassement du seuil d'information n'est prévu dans les prochains jours.

Les concentrations de PM₁₀ en moyenne sur les dernières 24h se situent sous le seuil de 50 µg/m³ (PM₁₀) et 35 µg/m³ (PM_{2.5}). La phase d'information est désactivée.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : GSM : 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77 pdevos@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)
- (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)